



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2022-228 bis**

**Publié le 10 juin 2022**

## **SOMMAIRE**

### **DIRECTION INTERRÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DES HAUTS-DE-FRANCE**

Arrêté du 8 juin 2022 portant délégation de signature aux collaborateurs de Monsieur Jean-Michel THILLIER, Directeur interrégional des douanes et droits indirects des Hauts-de-France et son annexe

**Arrêté du 8 juin 2022 portant délégation de signature aux collaborateurs  
de Monsieur Jean-Michel THILLIER,  
Directeur interrégional des douanes et droits indirects des Hauts-de-France**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de Monsieur Georges-François LECLERC en qualité de Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, Préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 juin 2020 portant nomination de Monsieur Jean-Michel THILLIER en tant que directeur interrégional des douanes et droits indirects des Hauts-de-France, à compter du 15 août 2020 ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2021 du Préfet de la région des Hauts-de-France portant délégation de signature à Monsieur Jean-Michel THILLIER, directeur interrégional des douanes de Lille ;

**ARRÊTE**

**Article 1er –** Délégation de signature à effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, tout document, acte, décision, contrat, conclusion, mémoire, et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction interrégionale des Hauts-de-France est donnée à :

- Madame Laure SALAUN, Administratrice, Directrice interrégionale adjointe;
- Madame Catherine PADOVANI, Directrice des services douaniers de 2<sup>ème</sup> classe, Cheffe du pôle logistique et informatique;
- Madame Bénédicte MOREL, Directrice des services douaniers de 2<sup>ème</sup> classe, Cheffe du pôle FRHL ;
- Madame Marie-Pierre BRAET, Inspectrice régionale des douanes de 1<sup>ère</sup> classe, secrétaire générale ;
- Monsieur Macaire KOUKOUI, Inspecteur régional des douanes de 1<sup>ère</sup> classe, pôle Logistique – service immobilier ;
- Monsieur Daniel RZEMYSZKIEWICZ, Inspecteur des douanes, pôle Logistique – service immobilier ;

Direction interrégionale des douanes des Hauts-de-France  
Secrétariat général  
5 rue de Courtrai CS 10683  
59033 LILLE Cedex  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par : Amandine SERRA  
Tél. : 09 702 71 272  
Courriel : [amandine.serra@douane.finances.gouv.fr](mailto:amandine.serra@douane.finances.gouv.fr)

Réf. : SGDI 22 - 20140

- Madame Sophie DECANter, Inspectrice des douanes, pôle Logistique – service budget ;
- Monsieur Xavier LACROIX, Inspecteur des douanes, pôle Logistique – service budget ;
- Madame Marina ROUSSET-BOCQUILLON, Inspectrice des douanes, pôle Logistique – Inspectrice mécanicien automobile ;
- Madame Brigitte VILGRAIN, contrôleuse des douanes de 2ème classe – pôle Logistique cellule TICPE (pour ce qui concerne le programme 200) ;
- Madame Hélène LIBERSE, contrôleuse principale des douanes – pôle Logistique cellule TICPE (pour ce qui concerne le programme 200) ;
- Monsieur Nicolas BULCKAEN, Inspecteur régional des douanes de 3ème classe, pôle FRHL ;
- Monsieur Franck DEBRICQ, Inspecteur régional des douanes de 3ème classe, pôle FRHL.

Article 2 - Délégation de signature à effet d'exercer les attributions du pouvoir adjudicateur en matière de marchés publics et accords-cadre, dans la limite de ses attributions à :

- Madame Laure SALAUN, Administratrice, Directrice interrégionale adjointe;
- Madame Catherine PADOVANI, Directrice des services douaniers de 2ème classe, Cheffe du pôle logistique et informatique;
- Madame Bénédicte MOREL, Directrice des services douaniers de 2ème classe, Cheffe du pôle FRHL ;
- Madame Marie-Pierre BRAET, Inspectrice régionale des douanes de 1ère classe, secrétaire générale ;
- Monsieur Macaire KOUKOU, Inspecteur régional des douanes de 2ème classe, pôle Logistique – service immobilier ;
- Monsieur Daniel RZEMYSZKIEWICZ, Inspecteur des douanes, pôle Logistique – service immobilier ;
- Madame Sophie DECANter, Inspectrice des douanes, pôle Logistique – service budget ;
- Monsieur Xavier LACROIX, Inspecteur des douanes, pôle Logistique – service budget ;
- Madame Marina ROUSSET-BOCQUILLON, Inspectrice des douanes, pôle Logistique – Inspectrice mécanicien automobile ;
- Monsieur Nicolas BULCKAEN, Inspecteur régional des douanes de 3ème classe, pôle FRHL ;
- Monsieur Franck DEBRICQ, Inspecteur régional des douanes de 3ème classe, pôle FRHL.

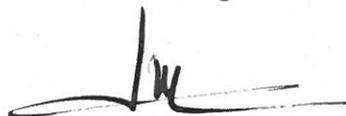
Article 3 – La liste des signatures manuscrites des agents repris aux articles 1 et 2 est annexée au présent arrêté.

Article 4 - Le présent arrêté annule et remplace celui du 1<sup>er</sup> mars 2022.

Article 5 – Le directeur interrégional des douanes et droits indirects des Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Fait à Lille, le 8 juin 2022

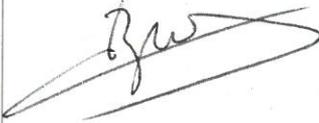
**L'Administrateur général des douanes,  
Directeur interrégional à Lille**

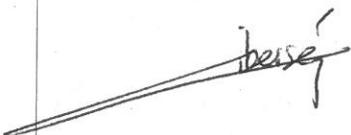
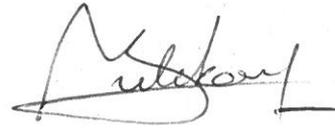


**Jean-Michel THILLIER**

**Ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses  
imputées sur le budget de l'État**

**Subdélégation de la signature de Monsieur Jean-Michel THILLIER, Directeur interrégional des douanes et droits indirects des Hauts-de-France à ses subordonnés faite en application de l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 26 juillet 2021 du Préfet de région des Hauts-de-France**

<b>Noms et qualités des personnes désignées</b>	<b>Signature des agents habilités</b>
Madame Laure SALAUN Administratrice Directrice interrégionale adjointe	
Madame Catherine PADOVANI Directrice des services douaniers de 2ème classe Cheffe du pôle Logistique	
Madame Bénédicte MOREL Directrice des services douaniers de 2ème classe Cheffe du pôle FRHL	
Madame Marie-Pierre BRAET Inspectrice régionale de 1ère classe Secrétaire générale interrégionale	
Monsieur Macaire KOUKOU Inspecteur régional des douanes de 1ère classe PLI - Immobilier	
Monsieur Daniel RZEMYSZKIEWICZ Inspecteur des douanes PLI - Immobilier	
Madame Sophie DECANTER Inspectrice des douanes PLI - Budget	
Monsieur Xavier LACROIX Inspecteur des douanes PLI - Budget	
Madame Brigitte VILGRAIN Contrôleuse des douanes de 2ème classe PLI - Cellule TICPE <b>- Uniquement pour ce qui concerne le programme 200 -</b>	

Noms et qualités des personnes désignées	Signature des agents habilités
<p>Madame Hélène LIBERSE            Contrôleuse principale des douanes            PLI – Cellule TICPE  <b>- Uniquement pour ce qui concerne le programme 200 -</b></p>	
<p>Madame Marina ROUSSET-BOCQUILLON            Inspectrice des douanes            PLI - IMI</p>	
<p>Monsieur Nicolas BULCKAEN            Inspecteur régional des douanes de 3ème classe            FRHL</p>	
<p>Monsieur Franck DEBRICQ            Inspecteur régional des douanes de 3ème classe            FRHL</p>	

Document établi le 8 juin 2022